

En présence et avec le concours de l'agence Cabinet LAGADEUC, ci-après désignée « L'Agence », SASU (Société par Actions Simplifiée à associé Unique) au capital de 1.200.000 euros, dont le siège social est situé 57 et 65 rue du Général Leclerc 76000 ROUEN, RCS 409 152 626, titulaire de la carte professionnelle Transaction n° CPI 7606 2016 000 005 532 délivrée par la CCI Seine Mer Normandie, ROUEN cedex 1 (76007) Palais des Consuls - 10 quai de la Bourse, CS 40641, garantie par GALIAN 89 rue La Boétie 75008 PARIS sous le n° 21432 V pour un montant de 520.000 euros, titulaire du compte séquestre n° 11563906000 ouvert auprès de Crédit du Nord, régulièrement représentée par Monsieur Jean-Robert RASSE, Président Directeur Général.

L'OFFRANT :

M / Mme / Melle/ Sté : _____

Né(e) le ___/___/_____ à _____

M / Mme / Melle/ Sté : _____

Né(e) le ___/___/_____ à _____

Demeurant _____

L'offrant déclare avoir visité le ___/___/_____, par l'intermédiaire de l'Agence, titulaire d'un mandat enregistré sous le n° _____, les biens ci-après désignés :

Situés :

Sous réserve de l'acceptation des propriétaires, l'offrant **déclare son intention d'acquérir les biens désignés au prix de** _____ euros comprenant les honoraires de négociation.

La présente offre d'achat est valable jusqu'au ___/___/_____.

Passé cette date, et à défaut d'acceptation du vendeur, elle sera caduque.

Si le vendeur accepte la présente offre, un avant-contrat sera établi au plus tard le ___/___/_____ pour préciser les modalités de la vente, étant entendu que la date prévisionnelle de réitération par acte authentique est le ___/___/_____.

Outre les conditions ordinaires et de droits, la vente sera soumise aux conditions suspensives suivantes :

- **Le certificat d'urbanisme** ne devra pas révéler de servitude grave pouvant déprécier la valeur de l'immeuble vendu. Le seul alignement ne sera pas considéré comme une condition suspensive, à moins qu'il ne rende l'immeuble impropre à sa destination.

- **L'état hypothécaire** ne devra pas révéler d'inscriptions d'un montant total supérieur au prix de vente stipulé, sauf si le vendeur consigne avant la date prévue pour la signature de l'acte authentique entre les mains du rédacteur dudit acte, la différence entre le prix de vente et le montant des inscriptions augmenté des frais de mainlevée.

- **L'obtention d'un ou plusieurs prêts** si le proposant déclare y avoir recours.

FINANCEMENT DE L'ACQUISITION : L'offre déclare en outre :

- Qu'il entend financer l'opération sur ses deniers personnels à hauteur de _____ €.

- Qu'il entend recourir pour le surplus à un financement selon les modalités suivantes :

Durée _____ ans.

Taux _____ %.

- Qu'il versera pour garantir les engagements pris à la signature de l'avant-contrat, la somme de _____ € à titre de séquestre

Condition(s) supplémentaire(s) :

Fait à _____, le ___/___/_____ à _____ h _____.

Signature du ou des offrant(s) précédée de la mention

« lu et approuvé, bon pour offre aux prix et conditions contenus dans la présente offre d'achat ».

Fait à _____, le ___/___/_____ à _____ à _____.

Signature du ou des vendeurs(s) précédée d'une des mentions suivantes

Acceptation : « Je soussigné(e) Nom et prénom, déclare accepter les prix et conditions contenus dans la présente offre d'achat ».

Refus : « Je soussigné(e) Nom et prénom, déclare refuser les prix et conditions contenus dans la présente offre d'achat. Si le promettant l'accepte, je propose de réaliser l'opération (indiquer les conditions). La présente contre-proposition est valable jusqu'au ___/___/_____ ».

Document établi en 1 exemplaire original (copie remise à l'offrant) au cabinet du mandataire chargé de transmettre la présente proposition. La signature de la présente par les 2 parties vaut l'accord sur la chose et le prix et les engagent l'une envers l'autre.

Informatique et liberté : Les informations recueillies par le mandataire dans le cadre du présent document font l'objet d'un traitement informatique nécessaire à l'exécution des missions confiées à l'Agence. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, les parties bénéficient d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui les concernent. Pour exercer ce droit, les parties peuvent s'adresser à l'Agence.